



## **COMITE DIRECTEUR DE PETANQUE DES LANDES**

*CR 2020 / 06 – 10 Septembre 2020 – Soustons*

**Membres présents** : Jean-Pierre BECHERIC, Christophe BARTHE, Véronique CAPDEVILLE, Pascal DESCOUENS, Jacques GUIGUE, Jacques LACAVE, Philippe LENDRE, Georges LOBY, Jean-Marie RABA, Philippe RIFLADE, Virginie DARRIGADE, Bernard NASSIET, Christian OLIVAN

**Membres et personnes excusés** : Josiane SAUBESTY, Jean-Jacques LAGIERE, Maryse CHOT,

**Personnes non excusées** : Nathalie ALBERINI

**Personnes invitées** : Vincent DARRIGADE, Jean-Marie RENAUD, Jean Bernard BLANCHARD,

Jacques LACAVE (*Président du CD40*) ouvre la séance à 16h15

### ● **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 02 JUILLET 2020**

Le compte rendu est validé sans aucune modification.

### ● **COVID 19 – PHASE 4 – PLAN DE REPRISE – 16 JUILLET 2020**

La F.F.P.J.P a fait parvenir, à tous les comités, un document complet sur les conditions sanitaires encadrant la reprise de la pétanque selon la phase 4 du déconfinement.

S'assurer que les règles fédérales ont été communiquées

Les demandes à la préfecture sont pratiquement obligatoires pour les clubs



Adresse contact : assistance-covid19@ffppj.org



## PHASE 4 PLAN DE REPRISE DES COMPETITIONS SPORTIVES

Document à jour en date 16/07/2020

*Sous réserve des autorisations municipales / préfectorales  
et des nouvelles directives communiquées par le gouvernement*

### CONTEXTE DU DECONFINEMENT :

1. Les nouvelles mesures ont été actées en Conseil de défense et de sécurité nationale concernant le secteur du sport à partir du 11 juillet 2020, date qui marque la fin de l'état d'urgence sanitaire pour l'ensemble du territoire à l'exception de Mayotte et de la Guyane
2. Par décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020, le Ministère des Sports a précisé les mesures qui s'appliquent au monde sportif.
3. Le discours du Président de la République du 14/07 et l'allocation du premier Ministre du 16/07 ont précisé les obligations du port du masque dans l'espace public.
4. La F.F.P.J.P confirme les décisions prises lors de son comité directeur du 24 juin 2020 pour la reprise de sa pratique compétitive au sein de ses clubs affiliés.

### ETAT ACTUEL :

- Le port du masque sera obligatoire dans les bouledromes couverts et dans tous les espaces clos (club house) à partir du lundi 20 juillet pour les spectateurs et les personnes à risque. Vivement conseillé pour les joueurs sur le terrain. (Discours du Président de la République du 14 juillet modifié par l'allocation du premier Ministre du 16/07)
- Respect strict des gestes barrières (Distanciation physique, lavage des mains, port du masque, etc..)
- Retour sur une pratique normale sur tous les terrains permettant un positionnement possible respectant les distances conseillées (Suppression des aires de jeu de sécurité)  
Le virus toujours en circulation nous impose le respect impératif des gestes barrières.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



### CALENDRIER PREVISIONNEL PHASE 4 :

Tous les organisateurs doivent s'assurer l'accord de leur mairie. Pour les manifestations de plus de 1500 personnes (joueurs et spectateurs cumulés), les organisateurs doivent s'assurer l'accord de leur préfecture pour le déroulement de leur événement.

**A partir du 11 JUILLET 2020 = REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES**  
**A partir du 1<sup>er</sup> AOUT 2020 = REPRISE DE COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES**

Reprise des concours officiels prévus aux différents calendriers des Comités Départementaux. Dans le cas de nouvelles organisations souhaitées par des clubs sur des dates laissées libres par des annulations, les présidents de clubs doivent impérativement demander l'accord de leur Comité Départemental pour les compétitions départementales, de leur Comité Régional pour les compétitions régionales et de la Fédération pour les compétitions nationales et tout ceci en passant par la voie hiérarchique.

La jauge maximale de 5 000 personnes pour les grands événements est en principe en vigueur jusqu'au 1er septembre à condition que les personnes aient une place assise et qu'une distance minimale d'un siège soit laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.

**(Pour mémoire : A partir du 26 JUIN 2020 = REPRISE DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES)**

### RAPPEL DIRECTIVES REPRISES DES COMPETITIONS :

- Les clubs organisateurs doivent disposer de points d'eaux munis de savon et gel hydro alcoolique.
- Espaces de consommations / restaurations : instauration de plusieurs files d'accès avec 1 m entre les personnes et distanciations entre les tables + port de gants et de masque pour les personnes de service, avec utilisation de verres / gobelets / couverts jetables.
- Tables de marques : instauration de plusieurs files d'accès avec 1 m entre les personnes + port de gants et de masques pour les gestionnaires de la table.
- Limiter les rassemblements aux tables de marques et espaces de consommations / restauration.
- Sont interdites les poignées de mains, accolades et embrassades.
- Respect des gestes barrières et distanciations des personnes pour les compétiteurs et spectateurs.
- Lavage des mains, boules et buts à la fin de chaque partie.



## ● **COMPETITION PROGRAMMEES :**

---

### ➤ **TROPHEE DES LANDES : un point sur les déroulements de certains sites**

Pascal DESCOUENS : tout s'est bien passé, avec les recommandations actuelles

District MONT DE MARSAN, bien passé sauf au niveau des tenues sportives

Georges LOBY : les sanitaires sont limités pour cette organisation (à SEIGNOSSE)

Pour information : 112 formations en totalité

Véronique CAPDEVILLE : changement demandé pour inscrire le remplaçant au-dessous de chaque équipe sur la feuille de match :

J. LACAVE revient sur les points donnés pour les parties gagnées à 1 point

Jean Jacques LAGIERE a édité une précision sur le règlement actuel sur la terminologie des rencontres

### ➤ **COUPE DE FRANCE :**

**Tirage 4<sup>ème</sup> tour** : samedi 19/09 – Date butoir 03/10

Liste des formations qualifiées à transmettre à la F.F.P.J.P pour le 7 octobre

Débat sur la demande d'arbitre sur les sites du trophée des landes

### ➤ **JEUNES : Sélection départementale :**

Philippe LENDRE : plaisir de voir tous ces jeunes et tous ces éducateurs. Remerciement pour le travail de l'Equipe Technique Départementale

Christophe BARTHE revient également sur le volontariat de tous les éducateurs présents. Journée complexe mais très intéressante.

### ➤ **JEUNES : Sélection territoriale :**

Elle aura lieu à SOUSTONS le 19 & 20 septembre. Les jeunes landais vont essayer de se distinguer, pour atteindre l'objectif qui est ; la possibilité de rentrer au CRENA et du trophée des pépites

- La restauration se fera au restaurant la kantxa à côté du camping de l'airial
- L'hébergement sera au camping l'airial à SOUSTONS
- La Nouvelle Région nous a envoyé un protocole sanitaire pour ce Week end là

### ➤ **JEUNES : Concours du 27 septembre :**

- Date fixée : 27/09 à SOUSTONS – 14h00 jet du but 14h30- Inscriptions gratuites
- Concours Benjamins/Minimes en triplettes et concours Cadets/Juniors en triplettes formées et panachage

autorisé

- Lots et participation financière (500 à 600€) et fournis par le CD40
- Organisation de la table et des lots : E.T.D du Comité des Landes en système de 4 parties sur le logiciel
- L'occasion également de ressortir la tombola dédiée aux jeunes et aux écoles de pétanque.

### ➤ **CHALLENGE DES ECOLES LABELLISEES**

- Challenge des écoles de pétanque qui débutera en octobre :

Seuls les clubs de MEILHAN avec 3 équipes et SOUSTONS avec 2 équipes ont répondu pour le moment.

Inscriptions à la région

### ➤ **FEMININES : Trophée du 18 octobre :**

- Récompenses fournies par le CD40 – Le budget alloué, 500€ pour l'achat de lots, proposé par J. LACAVE et B. NASSIET est validé par le CD40, et présenté à **Virginie DARRIGADE**
- Paiements des arbitres pris en compte par le Comité des Landes
- Pendant la pause méridienne, une collation sandwich, sera proposé par le club de ST MARTIN DE HINX.
- Christian PRADELLES sera présent pour l'arbitrage
- Véronique se propose de tenir la table pour cette journée
- Pour l'habillement, proposition du maillot du club et du bas sportif. Accepté par le CD40

➤ **VETERANS : Championnat Individuel :**

- Dates fixées le 01/10 Les lieux prévus sont : SAUBION, VIELLE ST GIRONS, ROQUEFORT et SOUPROSSE et la journée finale le 08/10 à MEILHAN - Inscriptions gratuites
- Les arbitres pour le 08 octobre seront pascal DESCOUENS et Virginie DARRIGADE et le délégué sera Christian OLIVAN
- Les récompenses seront prises par le CD40. Voir le partenariat des vigneron du Tursan

➤ **CONCOURS MAINTENUS**

Depuis début juillet 9 concours maintenus dont 6 concours vétérans et 72 annulés. Ils sont affichés par semaine sur le site du CD40

● **CALENDRIER SPORTIF 2021**

---

Le calendrier sportif 2021 a été validé par la commission sportive le 02 septembre et a été envoyé à tous les membres du CD40.

La direction administrative a envoyé une demande au club ayant pris une qualification en 2020 avec coupon réponse afin de déposer les candidatures pour les organisations sportives envisagées en 2021. Pour l'instant quelques clubs ont répondu positivement pour reprendre leurs qualifications prévues en 2020

Cela permettra de simplifier la construction du calendrier qui, vous le savez, est une tâche assez lourde.

A ce sujet, je voudrai remercier le gros boulot administratif de Jean Jacques LAGIERE.

Petit changement sur le calendrier 2021 : pour le challenge Patrick CENDRE c'est bien un triplé et non un vétéran

**Question :** Peut-on mettre un concours en même temps que la journée féminine. Réponse oui la journée n'est pas protégée

**Question :** Peut-on mettre un concours honneurs / élites en même temps que la qualification PROMOTION. Exception faite pour ouvrir ces concours

B. NASSIET souhaite une cohésion entre les qualifications et les concours. Si un club souhaite faire un concours honneurs et élites

Semaine de la solidarité : Réservation d'une journée par le CD40, le jeudi 18 mars pour effectuer une manifestation ou une action, les autres journées seront disponibles pour les clubs. Les clubs pourront reverser leurs bénéfices à l'association de leur choix.

Demande de bloquer les dates des concours protégés sur Excel

Date butoir du retour du calendrier des districts au CD40 le 7 octobre 2020 et la relecture sera faite le 14 octobre 2020

● **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

---

L'assemblée du CD40 aura lieu le 6 décembre 2020.

Problème de la salle Roger Hanin (non disponible à cause du COVID).

Proposition de la salle ANOSTE, avis positif, il faudra restreindre la participation de 1 élu par club exceptionnellement cette année. La salle sera mise en conformité sanitaire pour la réception de l'assemblée Générale du CD40.

La mise en place de la salle pourra se faire la veille de l'assemblée.

- Comment réaliser le vote avec les conditions sanitaires. (Une personne à l'entrée pour donner une dose de gel hydroalcoolique et placement et marquage des clubs dans la salle.

- Déplacement de l'urne pour le vote directement aux personnes assises

- Le dépouillement se fera avec une protection de gants

Pour la restauration l'Isle verte pourrait accueillir jusqu'à 140 repas

➤ Candidatures au Comité Directeur (élus sortants et nouveaux éventuels)

Un tour de table est organisé, afin que chacun puisse annoncer ses projets pour le mandat 2021 – 2024.

- **Jacky LACAVE** – Souhaite poursuivre sur le mandat 2021 – 2024
- **Christian OLIVAN** souhaite se réengager suivant la nouvelle équipe
- **Bernard NASSIET** se représente et propose un changement sur la structure présidentielle

Que l'on nommerait le « pôle présidentiel ».

- **Jean Pierre BECHERIC** attend de se représenter suivant l'équipe
- **Christophe BARTHE** – Souhaite poursuivre sur le mandat 2021 – 2024
- **Jean-Marie RABA** - Souhaite poursuivre sur le mandat 2021 – 2024
- **Véronique CAPDEVILLE** se représente
- **Georges LOBY** revient sur sa 1<sup>ère</sup> décision et pense se représenter suivant la prochaine équipe
- **Jacques GUIGUE** se représente
- **Virginie DARRIGADE** se représente

#### ARRETS EN FIN DE MANDAT

- **Pascal DESCOUENS** – Arrêt en fin de mandat 2020
- **Maurice LAFITTAU-DUGARRY** - Arrêt en fin de mandat 2020
- **Jean-Jacques LAGIERE** – Arrêt en fin de mandat 2020
- **Josiane SAUBESTY** - Arrêt en fin de mandat 2020

#### DECISIONS EN ATTENTE

- **Maryse CHOT** - Décision en attente
- **Philippe LENDRE** – Décision en attente selon évolution de sa santé
- **Philippe RIFLADE** - Décision en attente selon évolution de sa santé
- **Nathalie ALBERINI** – Absente lors de cette réunion – Précisera sa position plus tard

J. LACAVE propose plusieurs noms pour solliciter les appels à candidatures. L'appel à candidature est fixé du 01 octobre au 29 novembre. La liste sera communiquée la semaine qui suit par le biais du site.

## ● FORMATIONS

---

➤ INFORMATIONS :

- Campagne de formation du 01/09 jusqu'au 31/01 – pour les initiateurs et éducateurs à recycler – Faire passer l'information dans les clubs

Question financière :

J. LACAVE propose de finaliser les remboursements des formations aux éducateurs et initiateurs qui ont aidé le CD40 lors des sélections.

➤ INSCRIPTIONS :

➤ Ci-dessous la note sur les formations (Tronc Commun, Recyclage & Initiateurs)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse & des Sports –

**Comité Régional Nouvelle Aquitaine**

**COMITE DES LANDES**

Siège Social : "La Gare" – 40140 SOUSTONS

☎ : 05-58-41-25-78 - E-mail : [cd40@petanque.fr](mailto:cd40@petanque.fr)  
[http://www.cd40-petanque.fr/accueil\\_.html](http://www.cd40-petanque.fr/accueil_.html)



**NOTE SUR LES FORMATIONS 2020**

**TRONC COMMUN, BF1 / RECYCLAGE EDUCATEUR BF1 & INITIATEUR**

Après réception du calendrier des formations du Comité Régional Aquitaine, nous avons les dates et les lieux des formations 2020.

**- Pour la formation du BF1, à BASSENS le 10 & 11 octobre 2020**

**(Examen le 6 & 7 février 2021)**

Pour s'inscrire chaque candidat doit fournir un dossier complet avant le 31 août 2020 au C.D.40

- Fiche de candidature / inscription à la formation (ci-joint dans le mail)
- Copie de la licence à jour
- Photo d'identité récente
- Extrait numéro 3 du casier judiciaire de moins de trois mois via le site <https://www.cjn.justice.gouv.fr>.
- Photocopie du PSC1 / SST ou équivalent.
- Un chèque du montant de la formation 90€, à l'ordre du comité Régional Nouvelle Aquitaine
- Copie de la carte d'initiateur pour les candidats au BF1

**- Pour le recyclage BF1, à BASSENS, le 24 octobre 2020**

Il est nécessaire et impératif que les éducateurs (BF1) participent à une formation obligatoire du recyclage pour garder leur prérogative (fonction). De ce fait nous vous demandons de déposer vos dossiers au plus tard le 31 août 2020 au comité des landes de pétanque

Documents à joindre :

- La fiche de candidature, ci jointe, complétée
- Photo d'identité
- Casier judiciaire n°3 de moins de 3 mois via le site <https://www.cjn.justice.gouv.fr>.
- Photocopie diplôme éducateur
- Photocopie de la licence en cours de validité
- Chèque de 45€ libellé au Comité Régional Nouvelle Aquitaine
- Photocopie du PSC1

**- Pour la formation Initiateur et Tronc Commun, à BASSENS, le 25 octobre 2020**

**(Examen 13 & 14 février 2021)**

- Formulaire d'inscription stagiaire (ci-joint dans le mail)
- Un chèque du montant des frais d'inscription (60€) à l'ordre du Comité Régional Nouvelle Aquitaine
- Copie de la licence FFPJP en cours de validité
- Une photo d'identité récente.
- Un extrait de casier judiciaire n°3 (demande à faire par le candidat via le site <https://www.cjn.justice.gouv.fr>.
- Photocopie du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation)

Merci de diffuser l'information à vos joueurs et éducateurs de club

## ● FINANCES

- Demande de subvention du club de SEIGNOSSE pour le CNC 2020

Pour que la demande soit recevable et étudiée celle-ci doit être demandée par le président du club de SEIGNOSSE Dans l'attente d'une nouvelle demande.

- Arrêt des comptes annuel 2019 / 2020 est fixé le 30 septembre 2020

B. NASSIET a remboursé aux 4 districts la participation annuelle au boulodrome (4 chèques de 250€)

Décision de faire la répartition et reversement moitié / moitié entre le comité et le club de SOUSTONS) au niveau des cartes de boulodrome

## ● PLANIFICATION CALENDRAIRE

- **A.G Comité des Landes** : Dimanche 6/12/2020 9h30 à Soustons
- **A.G Région Nouvelle Aquitaine** – Samedi 12/12/2020
- **Congrès national** : 18 et 19/12/2020

- **A.G des clubs** : Un rappel, les assemblées générales des clubs doivent avoir été programmées avant l'A.G du comité, donc le CD40 détermine une date butoir : le 29/11/2020

- **A.G des Districts** : Les assemblées générales des districts doivent être tenues après l'A.G du Comité des Landes
  - A.G district de Chalosse : Samedi 12/12/2020 - **SOUPROSSE** – 10h
  - A.G district de Haute Lande : Samedi 12/12/2020 - **LABOUHEYRE** – après midi
  - A.G district de Dax – Côte Sud : Dimanche 13/12/2020 - RIVIERE – matin
  - A.G District de Mont de Marsan : Dimanche 20/12/2020 - ST MAURICE - matin
  
- **Réunions des Calendriers** : Date unique le vendredi 02/10 – 18h30
  - District de Chalosse – TARTAS
  - District de Dax – Côte Sud à SAUBION
  - District de Haute Lande à LABOUHEYRE
  - District de Mont de Marsan à ROQUEFORT
  
- **A.G des arbitres** : Dimanche 22/11 à 9h – à Soustons  
Candidatures des nouveaux arbitres à adresser à **Josiane SAUBESTY** -- date butoir – d'aujourd'hui à 31/10
  
- **A.G des jeunes et éducateurs** – samedi 7/11/2020 à 14h

## • **QUESTIONS DIVERSES**

---

- Bernard NASSIET : Proposition de créer un réseau social spécifique au CD40 (Facebook ou autre...)
  
- Prévoir un power point la prochaine réunion pour la commission pôle arbitrage par Pascal DESCOUENS

**Prochaine réunion du CD40 : Jeudi 22/10/2020 à 16h30**

*Fait le 14 septembre 2020*